



LANDMINE & CLUSTER MUNITION MONITOR



L'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions est l'organe de recherche de la Campagne internationale pour interdire les mines et de la Coalition sur les armes à sous-munitions.
Maison de la Paix • 2, Chemin Eugène-Rigot • 1202, Genève • Suisse • Tel. +41-22-920-0325 • Fax +41-22-920-0115 • Email monitor2@icblcmc.org • www.the-monitor.org

*****COMMUNIQUÉ DE PRESSE*****

*****Sous embargo jusqu'au 22 novembre 2016 à 10:00 (UTC-5)*****

Inquiétude face à l'augmentation du nombre de victimes

Le rapport de l'Observatoire des mines constate le nombre global de victimes le plus élevé en 10 ans alors que le financement de la lutte antimines atteint son niveau le plus bas depuis 10ans ; mais les progrès vers un monde exempt de mines continuent

(Washington, DC, le 22 novembre 2016) : Les nouvelles utilisations de mines antipersonnel par les États sont extrêmement rares, grâce au succès continu du Traité d'interdiction des mines qui regroupe plus de 80% des pays du monde. Cependant, selon le rapport 2016 de l'Observatoire des mines, les conflits armés en Afghanistan, en Irak, en Libye, en Syrie, en Ukraine, et au Yémen ont créé des conditions plus difficiles pour les victimes et ont contribué en 2015 à la hausse importante du nombre de personnes tuées ou blessées par des mines, dont des dispositifs improvisés qui s'enclenchent de la même façon, et d'autres restes explosifs de guerre. Le dernier rapport annuel de la Campagne internationale pour interdire les mines, lauréate du prix Nobel de la paix, est publié aujourd'hui.

« Le fait que l'on constate le nombre de nouvelles victimes de mines ou de munitions non explosées le plus élevé de la décennie, et que les civils, dont plus du tiers sont des enfants, endurent des souffrances continues, prouve une fois de plus que cette arme qui frappe aveuglément ne doit jamais être utilisée par quiconque », a déclaré Loren Persi, rédacteur de la section sur les victimes et l'assistance aux victimes du rapport de l'Observatoire des mines. « L'assistance est essentielle pour ces personnes et les communautés victimes des mines dans des pays qui ont déjà beaucoup de difficultés à répondre à leurs besoins ».

Pour l'année civile 2015, l'Observatoire des mines a recensé 6 461 victimes de mines et restes explosifs de guerre, ce qui représente une augmentation de 75% par rapport au nombre de victimes recensées en 2014 et le nombre total enregistré le plus élevé depuis 2006 (6 573 victimes). Cette forte augmentation est principalement due à un plus grand nombre de victimes recensées dans les conflits armés en Libye, en Syrie, en Ukraine, et au Yémen. L'augmentation reflète aussi une plus grande disponibilité des données sur les victimes, notamment au travers d'enquêtes systématiques sur les personnes blessées en Libye et en Syrie au cours de l'année précédente. La grande majorité des victimes de mines et de restes explosifs de guerre recensées dont le statut était connu, était des civils (78%)—un niveau comparable à la proportion du nombre de victimes civiles rapportée les années précédentes. Malgré l'augmentation globale, le nombre de victimes enregistrées a diminué dans plus d'États et autres territoires (34) qu'il n'a augmenté (31).

« À un moment où le nombre de victimes augmente, il est inquiétant de constater que le soutien international et national pour déminer les terres contaminées et porter assistance aux victimes de mines diminue », a déclaré Jeff Abramson, coordinateur de l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions et responsable éditorial du rapport 2016 de l'Observatoire des mines.

Trente-cinq donateurs ont contribué 340,1 million de dollars américains en assistance internationale pour la lutte antimines dans 41 États et trois autres territoires, soit une diminution de presque 77 millions de dollars par rapport à 2014. C'est la première fois depuis 2005 que l'assistance internationale passe sous la barre des 400 millions de dollars. Quatorze États affectés ont rapporté avoir contribué 131,2 millions de dollars pour le

soutien national de leur programme de lutte antimines, soit une diminution de 62 millions de dollars par rapport à 2014. Globalement, en 2015, les donateurs et les États contaminés ont contribué un total d'environ 471,3 millions de dollars en soutien à l'action contre les mines, une diminution de 139 million de dollars (23%) par rapport à 2014. En 2015, le soutien à l'action contre les mines a diminué pour la troisième année consécutive et a atteint son niveau le plus bas depuis 2005.

En 2016 se sont tenues trois conférences internationales des donateurs pendant lesquelles ils se sont engagés à affecter des ressources pour soutenir la lutte antimines, en particulier en Colombie et en Irak, ainsi que l'Unité d'appui à l'application du Traité basée à Genève. De nouvelles promesses d'aides en soutien aux efforts de déminage en République démocratique populaire Lao ont également été annoncées. La lutte antimines comprend le déminage des zones contaminées, la destruction des stocks de mines, l'assistance aux victimes de mines, l'éducation aux risques des mines, et les activités de plaidoyer.

« Il est encourageant de voir que des engagements spéciaux ont été pris cette année afin de résoudre la question du financement, mais il est encore trop tôt pour déterminer s'ils inverseront la tendance à la baisse du soutien à la lutte antimines » a ajouté Abramson.

L'utilisation des mines s'est produite dans un nombre limité de pays, alors que le déminage continue

L'utilisation nouvelle de mines antipersonnel par des États reste un phénomène relativement rare, seules les forces armées gouvernementales de la Corée du Nord, du Myanmar, et de la Syrie—tous États non parties au Traité d'interdiction des mines—ont activement posé des mines au cours de l'année passée (octobre 2015-octobre 2016). Sur cette période, des groupes armés non étatiques ont utilisé des mines antipersonnel, dont des mines improvisées activées par les victimes, dans au moins 10 pays : en Afghanistan, en Colombie, en Irak, en Libye, au Myanmar, au Pakistan, en Syrie, en Ukraine, au Yémen, ainsi qu'au Nigéria—l'unique pays rejoignant la liste cette année.

Le Traité d'interdiction des mines, qui est entré en vigueur en 1999 et comptabilise 162 États parties à ce jour, interdit l'utilisation de mines qui explosent par contact humain, également désignées comme « déclenchées par les victimes ». Ainsi, il s'applique également aux engins explosifs improvisés qui agissent comme des mines antipersonnel, aussi appelés mines improvisées.

« L'utilisation continue de mines antipersonnel par des groupes armés non-étatiques dans les conflits actuels, et plus particulièrement de mines improvisées déclenchées par les victimes, va à l'encontre du rejet international et généralisé de cette arme », a déclaré Mark Hiznay, directeur adjoint de l'unité des armes de *Human Rights Watch* et rédacteur de la section sur les politiques d'interdiction du rapport 2016 de l'Observatoire des mines.

En 2015, les pays ont continué de rendre des zones anciennement minées accessibles et utilisables en toute sécurité, en rapportant qu'au moins 171 km² de terres ont été libérées des mines à travers 60 pays (dont 36 États parties au Traité) et quatre autres territoires connus pour être contaminés par les mines. Comme lors des années précédentes, la plus grande partie du déminage en 2015 a été réalisée en Afghanistan, au Cambodge, et en Croatie, qui à eux trois représentaient plus de 70% du déminage rapporté globalement.

Alors que 26 États parties ont achevé leurs obligations de déminage depuis que le Traité d'interdiction des mines est entré en vigueur en 1999, seulement quatre des États parties encore contaminés semblent être en mesure de respecter leurs délais de déminage tels que prévus par l'article 5 du Traité (l'Algérie, le Chili, l'Équateur, et la République démocratique du Congo).

L'Ukraine est en violation de l'article 5 du Traité d'interdiction des mines car elle n'a pas respecté sa date butoir de déminage (1^{er} juin 2016), et n'a pas demandé de prorogation de date butoir.

En 2014, les membres du Traité ont fixé comme objectif commun d'achever le déminage d'ici l'année 2025. « Les conclusions du rapport de cette année devraient inciter les États à engager les ressources nationales et

internationales nécessaires pour remplir leur ambition commune de créer un monde exempt de mines d'ici l'année 2025 », a déclaré Abramson.

Parmi les autres conclusions du rapport :

- L'Observatoire des mines a recensé des allégations de nouvelles utilisations de mines, mais sans pouvoir les vérifier de façon indépendante, dans les États parties suivants : le Cameroun, le Niger, les Philippines, le Tchad, et la Tunisie, ainsi que dans les États non parties suivants : l'Arabie Saoudite, et l'Iran.
- Le nombre de pays contaminés par des mines antipersonnel a augmenté en 2015. Cette augmentation est le résultat de la nouvelle utilisation de mines antipersonnel, dont des mines improvisées, au Nigéria, et de l'acquisition de nouvelles données concernant une contamination préexistante au Mozambique et aux Palaos.
- Le total de terres contaminées qui ont été déminées en 2015 (171 km²) est en baisse par rapport aux 201 km² rapportés en 2014. Il n'est pas possible d'attribuer la diminution observée des résultats de déminage pour 2015 à une seule cause, mais la réduction conséquente des fonds disponibles pour la lutte antimines a probablement joué un rôle majeur.
- Le Niger et le Pérou attendent l'approbation de leurs demandes de prorogation de leur date butoir de déminage, qui seront étudiées lors de la quinzième Assemblée des États parties, en novembre 2016.
- En 2015, les enfants représentaient 38% de toutes les victimes civiles dont l'âge était connu. Les victimes de sexe féminin représentaient 14% du nombre total de victimes dont le sexe était connu, une légère augmentation par rapport aux niveaux enregistrés ces dernières années.
- La plupart des États parties au Traité d'interdiction des mines avec un nombre considérable de victimes de mines ont souffert d'un manque de ressources adéquates pour remplir les engagements prévus dans le cadre du Plan d'Action de Maputo 2014-2019. Environ deux tiers des États parties ont mis en place des mécanismes de coordination ou des plans nationaux appropriés en vue d'améliorer les efforts pour aider les victimes des mines et mettre en œuvre leurs droits.
- Collectivement, les États parties ont détruit plus de 51 millions de mines antipersonnel stockées, dont plus de 2,1 millions en 2015.
- Le Belarus, la Grèce et l'Ukraine demeurent en violation du Traité car ils n'ont pas achevé la destruction de leurs stocks au cours du délai de quatre ans prévu par le Traité.
- Depuis le milieu des années 1990, a pris effet une interdiction globale du transfert de mines antipersonnel entre États, mais l'utilisation de mines antipersonnel manufacturées en Ukraine et au Yémen, tous les deux États parties et où les stocks déclarés ont été détruits, indique qu'il existe des transferts illicites qui ont eu lieu soit en interne entre les acteurs, soit en provenance de sources externes à ces pays.
- Avant l'adoption du Traité d'interdiction des mines, plus de 50 États étaient des producteurs de mines antipersonnel. Actuellement, seulement 11 États sont considérés comme des producteurs potentiels de mines antipersonnel, mais seuls quatre d'entre eux sont les plus susceptibles d'avoir une production active : la Corée du Sud, l'Inde, le Myanmar, et le Pakistan.

###FIN

À propos de l'Observatoire des mines :

Le rapport 2016 de l'Observatoire des mines est publié par la Campagne internationale pour interdire les mines en amont de la quinzième Assemblée des États parties au Traité d'interdiction des mines qui se tiendra à Santiago, au Chili, du 28 novembre au 1^{er} décembre. Des informations détaillées sur chaque pays sont disponibles en ligne, les synthèses présentées dans le rapport comprennent une analyse globale et les conclusions principales. Le rapport couvre l'année civile 2015, et comprend dans certains cas des informations datées de novembre 2016.

L'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions est l'organe de recherche de la Campagne pour interdire les mines et de la Coalition sur les armes à sous-munitions (ICBL-CMC). L'ICBL a reçu le prix Nobel

de la paix en 1997 pour ses efforts pour éradiquer les mines. L'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions est coordonnée par un comité de recherche et de suivi composé d'experts de l'ICBL-CMC, des responsables des équipes de recherche, et de représentants de quatre organisations non-gouvernementales : *DanChurchAid*, *Handicap International*, *Human Rights Watch*, et *Mines Action Canada*.

Liens :

- Page d'accueil du rapport 2016 de l'Observatoire des mines, dont des nouvelles cartes - <http://www.the-monitor.org/en-gb/reports/2016/landmine-monitor-2016.aspx>
- Fiches d'information de l'Observatoire des mines (en anglais) - <http://the-monitor.org/en-gb/our-research/factsheets/2016.aspx>
- Site de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL) - <http://www.icbl.org/>
- Site officiel du Traité d'interdiction des mines - <http://www.apminebanconvention.org/>
- L'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions sur Twitter - <https://twitter.com/MineMonitor>

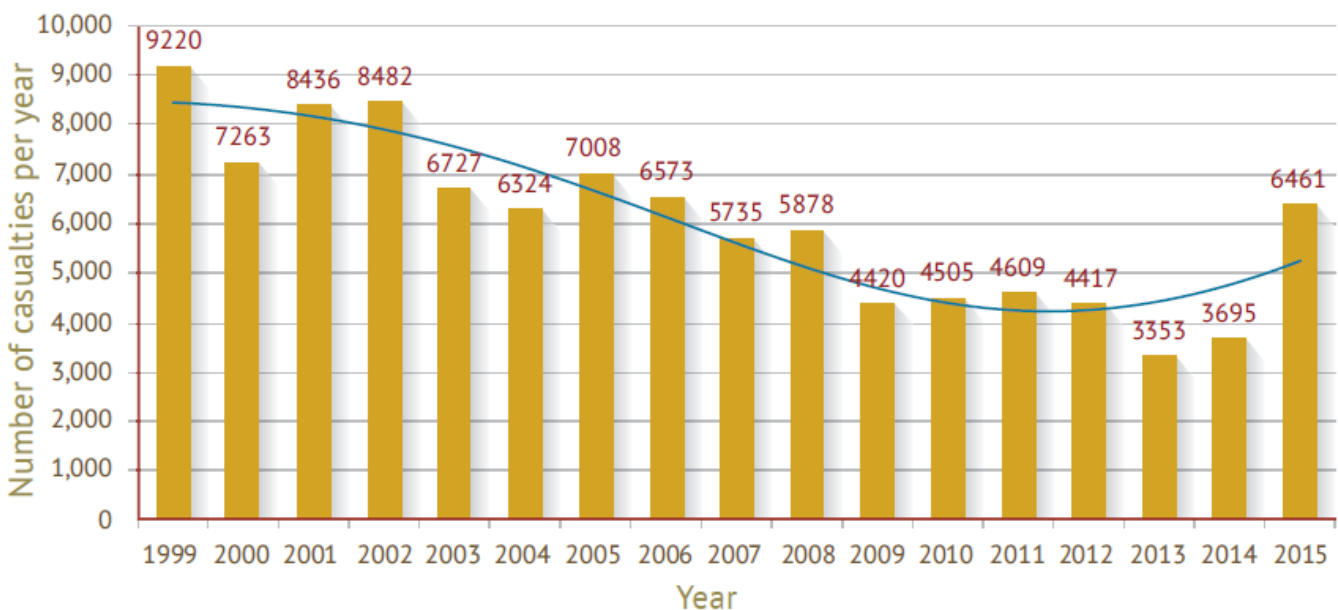
Pour plus d'informations, ou pour prévoir une interview, contactez :

- Firoz Alizada, Responsable de Campagne et Communication, ICBL-CMC, Genève, Bureau : +41-22-92-00-320, Portable : +41-78-65-77-331 ou email media@icblcmc.org
- Megan Burke, Directrice, ICBL-CMC, Boston, Portable : +1-413-316-0198 ou email media@icblcmc.org

Graphiques extraits du rapport 2016 de l'Observatoire des mines

Nombre De Victimes De Mines/Restes Explosifs De Guerre Par Année
(Abscisse : nombre de victimes par an ; ordonnée : année)

Number of mine/ERW casualties per year (1999–2015)



Soutien International À L'action Contre Les Mines : 2005-2015

(Abscisse : contribution totale en million de dollars américains, sans ajustement pour l'inflation)

International support for mine action: 2005 – 2015

